

Règlement du Challenge du Cambrésis 2019

Article 1 : Le challenge du Cambrésis comprend 15 courses sur le 10 km et 5km.

Article 2 : [Conditions pour figurer dans le classement du challenge](#)

Pour faire partie du classement, vous devez renvoyer votre bulletin d'inscription rempli avec votre certificat médical daté après le 23 Septembre 2018 et votre cotisation avant le 16 Février 2019 à l'adresse suivante :
Baillon Julien, 25 Rue de la délivrance 59238 MARETZ.

La clôture des inscriptions aura lieu le dimanche 17 Février à 13h à Ors.
Plus aucune inscription ne sera prise après cette date.

Seules les personnes ayant 10 participations sur les 15 courses seront invitées à la cérémonie des récompenses de fin d'année.

Article 3 : [Attribution des points](#)

Pour les hommes et les féminines toutes catégories confondues les 10 meilleures courses seront prises en compte pour le challenge.

Nouveau !!! Vos points seront attribués en fonction de votre place entre membres du challenge. (EX : si vous faites 5^{ème} d'une course et qu'il n'y a que des coureurs « hors challenge » devant vous, vous aurez les points du premier)

Les points seront attribués comme cela. (Le premier marque 200pts, le deuxième 199pts...) La 11^{ème} et 12^{ème} course passera en bonus 50pts chacune.

IMPORTANT: 3 courses dites "Joker" seront mises en place par l'organisation

(Soit 3 absences, soit le retrait des 3 moins bonnes performances en cas de participation aux 15 courses)

Article 4 : [Classement par catégorie et par équipe](#)

- Un classement par catégorie sera effectué en reprenant le nombre de points acquis au classement général du challenge du 5km et idem pour le 10km
- Un classement séparé homme et femme sera établi
- Un classement par équipe sera effectué en fonction des équipes inscrites et en cumulant les points individuels de chaque coureur (2 coureurs du 10km homme, 2 coureurs 10km femme, 2 coureurs 5km homme et 2 coureurs 5km femme par équipe) Un coureur ne peut pas faire parti de deux équipes.

Article 5 : [Récompenses](#)

- Un souvenir du challenge sera remis uniquement le jour des récompenses à chaque coureur convié à la cérémonie (*présence obligatoire*).
- Une tombola avec lots de valeur aura lieu lors de cette cérémonie
- Les cinq premiers (ères) Femmes et Hommes du classement général recevront un lot.
 - Une coupe au premier de chaque catégorie
- Les 3 premières équipes seront récompensées
- Un trophée sera attribué au club, association, établissement, institution ou administration, le plus représenté au classement final du challenge

Article 6 : [Bonus Organisation](#)

- La 1^{ère} bonification (soit 50 pts) sera attribuée à l'organisateur ou membre d'une organisation ne participant pas à sa course. Chaque organisateur transmettra à la secrétaire du Challenge une liste des membres de l'association qui a participé à l'organisation.

Article 7 : [Cérémonie des récompenses et Tombola](#)

*La cérémonie des récompenses aura lieu le SAMEDI 19 OCTOBRE à QUIEVY
à la salle des fêtes à 18H30 (présence obligatoire pour participer à la tombola).*

Article 8 : [Affichage](#)

- Les classements des courses seront consultables le site des Foulées d'Awoingt (www.les-foules-dawoingt.com) , sur la page facebook du challenge du Cambrésis et affichés sur toutes les courses

Article 9 : [Respect](#)

- Tout manquement au respect des organisateurs et des bénévoles pourra faire l'objet d'une exclusion du classement après décision avec le bureau du Challenge.